

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ISLET  
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de L'Islet tenue le 9 mai 2019 à 20 h 20 à l'édifice municipal sis au 284, boulevard Nilus-Leclerc et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Messieurs            Florian Pelletier  
                              Denis Proulx  
                              Pascal Bernier  
                              Jean Lacerte

Absences motivées   Raymond Caron  
                                  Alain Lord

Formant quorum sous la présidence de monsieur Jean-François Pelletier, maire.

Charles Whissell agit à titre de directeur général et de secrétaire-trésorier par intérim.

Il est constaté que les avis, aux fins de la présente séance, ont été donnés à tous les membres du conseil, de la manière et dans le délai prévu par la loi.

183-05-2019

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

Sous réserve d'y retirer les points 4 et 5.

Il est proposé par monsieur Denis Proulx, appuyé par monsieur Pascal Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, tel que présenté, le projet d'ordre du jour suivant :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des états financiers 2018 – Municipalité de L'Islet;
3. Adoption des états financiers 2018 – Camping Rocher Panet;
4. Approbation – Dérogation mineure – 217, chemin des Pionniers Est;
5. Approbation – Projet de rénovation visé par le PIIA – 35, chemin des Pionniers Est;
6. Période de questions;
7. Levée de la séance.

184-05-2019

**ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2018 – MUNICIPALITÉ DE L'ISLET :**

Il est proposé par monsieur Denis Proulx, appuyé par monsieur Jean Lacerte et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les états financiers de la Municipalité de L'Islet préparés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018.

Lesdits états affichent un excédent à des fins fiscales de l'ordre de 452 539 \$ et un surplus accumulé d'exercice non affecté de 171 079 \$.

185-05-2019

**ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2018 – CAMPING ROCHER PANET :**

Il est proposé par monsieur Florian Pelletier, appuyé par monsieur Jean Lacerte et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, tels que préparés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, les états financiers du Camping Rocher Panet pour l'exercice

financier se terminant le 31 décembre 2018, lesquels affichent un excédent de fonctionnement de l'ordre de 49 997 \$.

**APPROBATION – DÉROGATION MINEURE – 217, CHEMIN DES PIONNIERS EST :**

Ce point est retiré et sera remis à une prochaine séance du conseil.

**APPROBATION – PROJET DE RÉNOVATION VISÉ PAR LE PIA – 35, CHEMIN DES PIONNIERS EST :**

Ce point est retiré et sera remis à une prochaine séance du conseil.

**PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Conformément à l'article 150 du Code municipal, une période de questions a eu lieu lors de la présente séance.

186-05-2019

**LEVÉE DE LA SÉANCE :**

À 20 h 35, il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Florian Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit et est levée.

MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Par \_\_\_\_\_ maire

Par \_\_\_\_\_ directeur général et secrétaire-trésorier par intérim